



**La Ville du Kremlin-Bicêtre (26 500 habitants)
Val de Marne**

Recrute pour la Direction Générale Adjointe en charge des services à la Population

**UN DIRECTEUR ACM H/F
(PERISCOLAIRE ET CENTRE DE LOISIRS)**

Catégorie B ou C – Cadre d'emplois des animateurs territoriaux ou des adjoints territoriaux d'animation

Missions principales :

Vous êtes chargé(e) d'organiser et de diriger une structure de loisirs : accueils périscolaires, mercredis et vacances scolaires.

Pour cela, vous :

- Élaborez, conduisez et évaluez avec l'équipe d'animation le projet pédagogique de la structure
- Planifiez, organisez et menez des réunions nécessaires au fonctionnement de la structure
- Participez activement aux réunions de service
- Accompagnez les animateurs dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des projets d'activité
- Assurez un suivi quotidien des Projets d'Accueil Individualisé (PAI), des enfants porteurs d'handicap
- Organisez et garantisiez le fonctionnement du temps de restauration scolaire, des accueils périscolaires du soir, du mercredi et des vacances
- Mettez en place des outils de communication à destination des familles (programme d'activité, invitations, affichage et réunions)
- Assurez un lien permanent entre le Service Enfance Enseignement et la structure
- Assurez le suivi et l'exécution rigoureuse du budget
- Participez au recrutement et à l'évaluation des animateurs permanents et des animateurs vacataires
- Organisez le temps de travail de l'équipe d'animation (horaires, congés, remplacements)
- Associez la structure aux événements de la ville et du Service Enfance Enseignement

Profil :

- Vous êtes titulaire du BPJEPS
- Vous bénéficiez d'une expérience réussie de minimum 2 ans dans le domaine d'activité
- Vous avez de bonnes capacités relationnelles et rédactionnelles (orthographe, grammaire)
- Vous êtes rigoureux(euse), organisé(e) et faites preuve d'initiative
- Vous avez le sens des responsabilités et avez des aptitudes à l'encadrement et à l'animation d'équipe

Conditions

- Amplitudes horaires de la structure :
 - De 11h à 19h pendant les jours scolaires
 - De 7h30 à 19h pendant les mercredis et vacances scolaires

Traitement indiciaire, régime indemnitaire (RIFSEEP – IFSE+CIA – et prime de fin d'année), remboursement partiel de la mutuelle, des frais de transports en intégralité, restaurant administratif, Comité des œuvres sociales.

**Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) à l'attention de
Monsieur le Maire
Direction des Ressources Humaines
Place Jean Jaurès
94270 Le Kremlin-Bicêtre**

Ou

offre_emploi@ville-kremlin-bicetre.fr